

LES MAIRES DE TIGNIEU-JAMEYZIEU

La commune est la collectivité territoriale de base dans l'organisation administrative française, avec à la tête de celle-ci, le maire.

Depuis la Révolution française, le maire s'est vu confier une double fonction. Outre celle de gérer sa commune, il a pour tâche de représenter au mieux les intérêts de l'Etat.

Mais, pendant tout le XIXe siècle, il est davantage considéré comme le prolongement du bras de l'Etat que comme chef de ses administrés. Cela est en partie dû à son mode de désignation qui oscillera longtemps entre nomination et élection.

Qui dit un maire nommé, dit aussi révocation à chaque changement de régime correspondant à une épuration du corps municipal. Les préfets ont pour charge de trouver le maire en fonction du régime. Le maire, tant qu'il est nommé, doit donc prêter serment de fidélité à l'empereur, au roi, au prince président ou au maréchal Pétain.

Pour la période de 1840 à 1848 la politique d'immobilisme, les tentatives de pouvoir personnel du roi, amènent à la révolution de février 1848.

Le roi Louis Philippe, abdique le 24 février 1848. Un gouvernement provisoire est formé.

Le 25 février : naissance de la Seconde République.

Le décret du 5 mars 1848 instaure le suffrage universel (masculin) sans aucune condition de cens (impôts). Le droit de vote est accordé aux hommes âgés de plus de 21 ans. Le corps électoral passe de 246 000 à plus de 9 millions d'inscrits.

Proclamation de la Seconde République le 4 mai 1848

par l'Assemblée Constituante.

Le décret du 3 juillet : Les maires sont désormais élus parmi les conseillers municipaux eux-mêmes élus au suffrage universel, les élections ont lieu le 31 juillet 1848.

Le 11 décembre 1848 : élection de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la République.

La Seconde République s'achève avec le rétablissement de l'Empire le 2 décembre 1852

Durant le Second Empire, les maires sont à nouveau nommés, soit par le chef de l'Etat pour les villes de plus de 3000 habitants, soit par le préfet pour les autres. De surcroît, les maires ne sont plus forcément choisis parmi les membres du conseil municipal.

5 mai 1855 : la loi précise et impose le renouvellement des conseils municipaux tous les 5 ans. Les communes de 500 à 1500 habitants sont régies par un maire, un adjoint et 10 conseillers municipaux. Pour être éligible il faut avoir plus de 25 ans.



Jeune homme au drapeau, daguerréotype colorié, 1848.

1856 : à lieu le recensement de la commune, la population s'élève à 1062 habitants.

Le 4 septembre 1870
sonne le glas du Second Empire

LE COSTUME DE MAIRE

Saviez-vous qu'un décret du 1er mars 1852 prévoit que les maires doivent, en théorie, porter un « costume officiel » ? Ce texte a en effet fixé le modèle de costume des fonctionnaires et employés dépendant du ministère de l'intérieur. Le costume du maire y est ainsi décrit :

«Habit bleu, broderie en argent, branche d'olivier au collet, parements et taille, baquette au bord de l'habit; gilet blanc; chapeau français à plumes noires, ganse brodée en argent; épée argentée à poignée de nacre; écharpe tricolore, avec glands à frange d'or. Petite tenue : même broderie au collet et parements.»

Les adjoints n'ont pas été oubliés, leur costume se composant pour sa part de la manière suivante :

«Coins brodés au collet, parements, taille et baquette. Petite tenue : coins au collet et parements. Echarpe tricolore à franges d'argent.»

Toujours en vigueur à l'heure actuelle, ce texte est peu à peu tombé en désuétude. Et, si certains élus locaux militent encore aujourd'hui pour l'application de ce texte, le ministère de l'intérieur considère pour sa part, que le décret du 1er mars 1852 « n'est qu'une survivance historique ». Ainsi, ce texte étant « devenu sans objet » selon le ministère, il n'apparaît pas nécessaire de l'abroger.

Source : Réponse du ministre de l'intérieur à la Question écrite de Serge Mathieu, JO Sénat du 13 décembre 2001.

Sceau de la Seconde République



LES MAIRES DE TIGNIEU-JAMEYZIEU

Pour la Ière partie «De la Révolution à la Monarchie de Juillet», cf Bulletin Municipal 2008.

IIème partie «De 1848 à la fin du Second Empire»

• Lors de la proclamation de la République en février 1848, Jean Jacquin, maire depuis 1845 est remplacé par Jean-François Rigot. Il reste maire provisoire depuis mars 1848 jusqu'à l'installation du nouveau conseil municipal, le 20 octobre 1848.

Lors des élections municipales du 30 juillet 1848, le nombre de suffrages obtenu par Rigot étant insuffisant, il n'est pas élu comme conseiller municipal.



Jean-François RIGOT

Né à Hieres-sur-Amby, Il exerce le métier de maréchal ferrant. Fils d'Anthelm et Marianne Vachez et époux de Marie-Emmanuelle Lapiere. Il décède dans sa maison du hameau de la Plaine, le 2 août 1870, âgé de 73 ans.

• 20 octobre 1848 : installation du Conseil

Il est procédé à l'élection du maire au sein des 12 conseillers présents. Le citoyen Pierre Barbier qui obtient 6 voix sur onze, est élu maire. Le citoyen Pierre Escoffier se présente en tant qu'adjoint et obtient 10 voix sur onze.

Pierre Barbier est le premier et le seul maire de Tignieu-Jameyzieu élu durant la Seconde République.



Pierre BARBIER

Il est le fils de Claude et d'Agathe Barbier. Il naît le 13 septembre 1806 à Tignieu. Il y décède le 7 juillet 1862.

• Le 24 juillet 1852 : Antoine Crozat est nommé maire en exécution du décret du 7 juillet 1852 du président de la République. Monsieur Crozat prête serment devant l'assemblée, en énonçant à haute et intelligible voix les paroles ci-dessous :

«Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président.»

Antoine Barbier est nommé adjoint, suivant le décret il prête serment obligatoire à son tour.



Antoine CROZAT

Le nouveau maire assermenté Antoine Crozat, est épicier au hameau de Pont de Chéruis, et veuf de Marie Peillod. Il décède à Pont de Cheruy, le 8 novembre 1882 à l'âge de 62 ans.

Monnaie de bronze de 2 centimes de Napoléon III à tête Laurée -1861A Graveur Barre.



• 20 janvier 1853 : mariage de Napoléon III.

Les membres du Conseil municipal de la commune de Tignieu-Jameyzieu adressent à sa Majesté l'Empereur le message suivant :

« Le conseil municipal saisit avec empressement cette occasion pour vous exprimer sa reconnaissance et son amour Sire Votre alliance avec l'Auguste Comtesse du Teba produit des échos qui retentissent dans l'univers entier. Le seigneur a béni votre union et les effets de sa bénédiction se répandent dans notre belle France qui applaudit à ce grand événement destiné à perpétuer un gouvernement qui fait la force du présent et la sécurité de l'avenir »

Signé par : Antoine Crozat • Antoine Barbier • Laurent Courant Claude Peraud • Pierre Peyraud • Claude Varvier • Pierre Escoffier.

• Le 13 mars 1853, suivant une circulaire de monsieur le préfet et conformément à la loi, tous les membres du conseil municipal doivent prêter serment :

«Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur.»

Antoine Crozat, maire • Antoine Barbier, adjoint • Jean Blanchet Pierre Escoffier • Pierre Peyraud • Laurent Courant • Claude Rogemont • Claude Varvier • Claude Peraud • Pierre Patras.

Trois conseillers s'y soustraient par leur absence : César Sornin, Pierre Barbier et Louis-Benoît Escoffier.

• Août 1855 : élection, renouvellement intégral du conseil.

Antoine Crozat et nommé maire suivant une circulaire de monsieur le préfet de l'Isère, et Antoine Barbier et nommé adjoint par le même arrêté.

Les nouveaux conseillers sont : César Sornin • Jean Jacquin Claude Peyraud • Jean Varlot • François Sornin • Pierre Peyraud Pierre Barbier • Louis-Benoît Escoffier • Laurent Courant • Claude Revenant fils de Louis.

• Janvier 1858, suite à l'attentat contre l'Empereur,

Le conseil municipal adresse à sa Majesté les lignes suivantes :

Sire
Le maire, l'adjoint et le conseil municipal de la commune de Tignieu-jameyzieu, organe de toute une population consternée, dominant leur profonde émotion, pour exprimer à vos majestés Impériales, L'horreur dont l'attentat du 14 janvier a rempli tous les cœurs des personnes honnêtes.
Que d'universelles actions de grâces s'élèvent vers Dieu qui a visiblement préservés vos jours si précieux à la France.
Plus le crime est grand, plus il s'est approché de son but funeste et plus évidente s'est montrée la protection divine.
Puissent les vœux, les respects et la reconnaissance de toute la commune, conjurer à jamais le retour de si abominables forfaits.

*Tableau des Conseillers municipaux de la Commune
D'après l'ordre des suffrages obtenus dans l'élection Sept 1860*

N ^{os} D'ordre	Noms et prénoms	Qualité ou profession	Date de la naissance	nombre de suffrages au commencement par le chiffre le plus élevé
1	Thumereau François	rentier	le 17 avril 1807	190
2	Sornin César	Juge à Vienne	le 12 prairial 1818	188
3	Sornin François	aubergiste à Jougla	le 31 Mars 1817	176
4	Revenant Claude fils de Louis	Cultivateur	le 9 avril 1830	168
5	Jacquin Claude	Cultivateur	le 19 8 ^{bre} 1790	164
6	Reynaud Joseph directeur	directeur de poste	le 16 Mars 1810	164
7	Reynaud Claude	Cultivateur	le 9 mai 1820	163
8	Varvier François	Cultivateur	le 30 août 1834	156
9	Rual Claude fils d'Antoine	Cultivateur	le 18 janvier 1827	149
10	Escoffier Claude oncle	Cultivateur	le 12 décembre 1806	147
11	Liobard Sébastien	Cultivateur	le 1 ^{er} globe 1833	147
12	Patrat Pierre	Cultivateur	le 2 août 1826	143

*ainsi délibéré en Mairie de Tignieu-Jamezyieu les jours mois et au
quedessus.*

*Simon Reynaud Sornin Reynaud
Escoffier Rual Varvier Liobard Patrat
Jacquin*

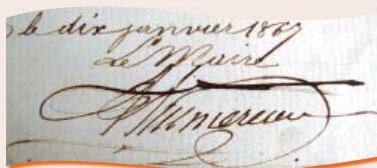
Tableau des Conseillers Municipaux de la commune en septembre 1860.

- **20 octobre 1859** : installation et prestation de serment, suite à la démission d'Antoine Crozat, maire.

François Simon Thumereau, rentier, est nommé maire par arrêté préfectoral, et Claude Jacquin est nommé adjoint, en remplacement d'Antoine Barbier, démissionnaire.

- **11 septembre 1860.**

Installations des conseillers municipaux élus par suite du renouvellement intégral d'août 1860. Suit la liste d'après l'ordre des suffrages : François Thumereau est confirmé dans sa fonction de maire par arrêté du 5 août 1860.

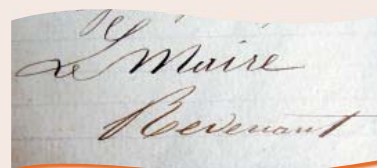


François THUMEREAU

Né le 17 avril 1807, fils de Louis et Antoinette Bourgin. Il décède en 1872 à Pont de Chéry. Il a pour adjoint Claude Jacquin, cultivateur célibataire, né à Tignieu le 19 octobre 1790. Fils de Jacques Jacquin, maire de 1792 à 1795, il a pour frère Jean Jacquin, qui fut maire de la commune de 1845 à mars 1848. Il décède pendant l'exercice du mandat, le 13 septembre 1866 dans sa maison du Chatanay à Tignieu.

- **4 février 1864** : délibération du conseil. A l'ordre du jour, la création de Pont de Chéry. Retour d'enquête sur le projet de la formation de la nouvelle commune :

Le conseil municipal s'oppose fermement à l'érection d'une commune au Pont-Chéry. Ce projet est tout à fait contraire aux intérêts de la commune de Tignieu-Jamezyieu, elle verrait s'enlever un quart de la population, le tiers de son territoire et la mettrait dans l'impossibilité à l'avenir de satisfaire à ses charges communales et prie l'administration de prendre sa position en considération.



Claude Revenant

Le maire, Claude Revenant, cultivateur, est né le 6 avril 1830 à Tignieu. Il est le fils de Louis et de Benoîte Blanc et époux de Claudine Sornin. Il décède dans sa maison du Raynaud, le 26 mars 1908.

- **7 août 1870** : élections municipales

Sont élus : Jean-Baptiste Rigot, cultivateur • Jean-Baptiste Barbier, cultivateur • Claude Revenant, cultivateur • François Merard, cultivateur • Claude Peyraud, cultivateur • Jean Furchet, cultivateur Sébastien Liobard, cultivateur • François Varvier, cultivateur Claude Rual, fils d'Antoine, cultivateur • Louis-Benoît Escoffier • Pierre Varvier, aubergiste • Joseph-François Crozat, veloutier.

Claude Revenant et Jean-Baptiste Barbier sont reconduits dans leurs charges de maire et d'adjoint.

- **30 août – 2 septembre 1870** : bataille perdue à Sedan, Napoléon III est fait prisonnier par les Prussiens.

- **4 septembre 1870** : déchéance de l'Empire, proclamation de la République à Paris.

- **août 1865** : installation du nouveau conseil Le maire Thumereau, 58 ans, rentier et l'adjoint Jacquin 75 ans, sont reconduits par arrêté préfectoral.

Suivent les conseillers : Baptiste Barbier, 26 ans • Claude Rual, 38 ans • Claude Revenant, fils de Louis, 35 ans • François Varvier, 33 ans • Claude Peyraud, 45 ans • Joseph Reynaud, 55 ans, directeur de poste • Sébastien Liobard, 32 ans • François Merard, 31 ans • Louis-Benoît Escoffier, 55 ans • Pierre Patras, 41 ans.

- **25 novembre 1866** : installation de Claude Revenant, nommé adjoint par arrêté, en remplacement de Claude Jacquin décédé.

• **24 juillet 1867** : Création de Pont-de-Chéry par décret Impérial. Devant l'afflux de population sur le quartier de Pont-de-Chéry occasionné par une industrie et un commerce en pleine prospérité, il fut question, dès 1856, d'ériger Pont-de-Chéry en commune. Ce projet avorta, mais fut repris en 1864. Il aboutit en 1867, en annexant des portions de territoire sur les communes de Charvieu, Chavanoz et Tignieu. Ce fait engendre des élections anticipées sur les communes précitées.

- **Le 13 octobre 1867** a lieu l'installation du nouveau conseil sous la présidence de François Thumereau, maire.

Sont élus : Claude Peyraud • François Merard • Jean-Baptiste Barbier • Louis-Benoît Escoffier • Sébastien Liobard • François Varvier • Pierre Patrat • Jean Dalphin • Claude Revenant • Claude Rual • Jean-Baptiste Rigot • Jean Furchet, marchand de grain.

- **26 novembre 1867** : installation de Claude Revenant.

Auparavant adjoint, il est nommé maire de Tignieu-Jamezyieu par arrêté préfectoral. Il remplace François Thumereau, maire démissionnaire. Jean-Baptiste Barbier, conseiller, est nommé adjoint, en remplacement de Claude Revenant.

Préfecture
de l'Isère.
Cabinet
du Préfet.



Au nom de l'Empereur,

Nous, Préfet du département de l'Isère, Officier
de l'ordre impérial de la légion d'honneur, etc.,

Vu l'art. 2 de la loi du 5 mai 1855 sur l'orga-
nisation municipale;

Arrêtons :

M. Jacquin, Claude,
est nommé Adjoint de la
commune de Tignieu-Jamezieu.

Fait à Grenoble, en l'hôtel de la Préfecture,
le 10 Août 1868.

Le Préfet,

Signé: Vaul Odent.

Le Sous-préfet de La Cour du Don,

Arrêté tenu mis



4032 Grenoble, impr. Allier, 8, 65.

Arrêté de la nomination de l'Adjoint Claude JACQUIN
sous le Second Empire.

Sceau de la commune
sous l'Empire.



Attention

L'orthographe des noms
varie tout au long du XIXe
siècles. Exemple : Claude
Peyraud, s'écrit sur les actes
officiels Peraud ou Peyraud,
lui-même signe Peraud.
Il est de même pour
les noms de lieux.

Recherches documentaires :

Archives communales
de Tignieu-Jamezieu :
Séries : I K5 - 1 F 1 - 1 E 7
4W1 - 4W2 - 4W3.
Archives de la commune de
Pont de Cheruy.

Bibliographie :

«Dictionnaire de la Révolution»
par J. Tulard, J-F. Fayard
et A. Fierro.

«La France au XIXe siècle,
1814-1914» par D. Barjot, J-P.
Chaline, A. Encrevé.

«De la fête impériale au mur
des fédérés 1852-1871»
par André Plessis.

«Napoléon III» par Louis
Girard,
aux éditions Pluriel.

«Traité de droit public
et administratif»,
aux éditions Cotillon,
Paris 1862.

Elisabeth Roux Groux